



**ATERIA Associés Audit**  
**Commissaire aux Comptes**  
12, rue des Pies 38360 SASSENAGE  
Tel : 04.76.27.80.60 / Fax : 04.76.27.80.69

## **FONDS FRANÇAIS DE DOTATION POUR L'IMMUNO-THÉRAPIE ÉNERGÉTIQUE (FFD.ITE)**

Siège Social : 22 route de Chartreuse, 38700 Corenc

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31/12/2023**



ATERIA Associés Audit

## FONDS FRANÇAIS DE DOTATION POUR L'IMMUNO-THÉRAPIE ÉNERGÉTIQUE (FDD.ITE)

Siège Social : 22 route de Chartreuse, 38700 Corenc

-----

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

-----

Au conseil d'administration,

#### ***I - Opinion***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds français de dotation pour l'immunothérapie par énergétique relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « CREANCES et DETTES » de l'annexe des comptes annuels : le solde du poste « débiteurs divers » correspondant au montant restant à verser par les fondateurs, au titre de la dotation initiale, s'élève à 7.196 euros.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appelle pas de commentaire particulier.

## **III - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés au comité consultatif sur la situation financière et les comptes annuels.

## **IV - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.



### **V - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



ATERIA Associés Audit

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sassenage  
Le 3 mai 2024

ATERIA Associés Audit  
Le commissaire aux comptes  
Véronique TERRASSIER

# **Comptes Annuels**

## **FONDS FRANÇAIS DE DOTATION POUR L'IMMUNO-THÉRAPIE ÉNERGÉTIQUE**

22 route de Chartreuse  
38700 Corenc

Exercice comptable  
du 01/01/2023 au 31/12/2023

**FONDS FRANÇAIS DE DOTATION POUR L'IMMUNO-THÉRAPIE ÉNERGÉTIQUE**
**BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 31/12/2023			Exercice N-1 31/12/2022
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>	-	-	-	-
<b>Créances</b>				
Créances clients usagers et comptes rattachés	9 929,94	-	9 929,94	6 972,04
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres Créances	7 195,73	-	7 195,73	7 020,76
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	67 256	-	67 256	52 511
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAL (II)</b>	<b>84 381</b>	<b>0</b>	<b>84 381</b>	<b>66 504</b>
<b>Frais d'émission des emprunts (III)</b>	-	-	-	-
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>	-	-	-	-
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>84 381</b>	<b>0</b>	<b>84 381</b>	<b>66 504</b>

**FONDS FRANÇAIS DE DOTATION POUR L'IMMUNO-THÉRAPIE ÉNERGÉTIQUE**

**BILAN PASSIF**

PASSIF	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	15 000	15 000
Fonds propres complémentaires	-	-
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	-	-
<b>Ecarts de réévaluation</b>	-	-
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	-	-
Autres	-	-
<b>Report à nouveau</b>	41 718	21 731
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	17 745	19 987
<b>Situation nette (sous-total)</b>	-	-
<b>Fonds propres consommables</b>	-	-
<b>Subventions d'investissement</b>	-	-
<b>Provisions réglementées</b>	-	-
<b>TOTAL (I)</b>	<b>74 463</b>	<b>56 718</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	-	-
<b>TOTAL (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
<b>TOTAL (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 918	9 786
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>9 918</b>	<b>9 786</b>
<b>Ecarts de conversion passif (V)</b>	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>84 381</b>	<b>66 504</b>

**FONDS FRANÇAIS DE DOTATION POUR L'IMMUNO-THÉRAPIE ÉNERGÉTIQUE**

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	-	-
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	-	-
dont ventes de dons en nature	-	-
Ventes de prestations de services	21 030	24 307
dont parrainages	-	-
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	-	-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	-
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	4 300	2 550
Mécénats	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	-	-
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	-	-
<b>Autres produits</b>	2 958	4 602
<b>TOTAL I</b>	<b>28 288</b>	<b>31 459</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Achats de marchandises</b>	-	-
<b>Variation de stocks</b>	-	-
<b>Autres achats et charges externes</b>	10 750	11 504
<b>Aides financières</b>	-	-
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	-	-
<b>Salaires et traitements</b>	-	-
<b>Charges sociales</b>	-	-
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	-	-
<b>Dotations aux provisions</b>	-	-
<b>Reports en fonds dédiés</b>	-	-
<b>Autres charges</b>	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>10 750</b>	<b>11 504</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>17 538</b>	<b>19 955</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	207,00	32,09
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>TOTAL III</b>	<b>207</b>	<b>32,09</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>207</b>	<b>32</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>17 745</b>	<b>19 987</b>

**FONDS FRANÇAIS DE DOTATION POUR L'IMMUNO-THÉRAPIE ÉNERGÉTIQUE**

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
<b>TOTAL V</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	-	-
<b>TOTAL VI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>28 495</b>	<b>31 491</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>10 750</b>	<b>11 504</b>
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>17 745</b>	<b>19 987</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	-	-
Bénévolat	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	-	-
Personnel bénévole	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ANNEXE COMPTABLE**

Exercice comptable  
du 01/01/2023 au 31/12/2023

FONDS DE DOTATION POUR L'IMMUNO-THÉRAPIE ÉNERGÉTIQUE

ANNEXE COMPTABLE

Liste des tableaux

Etat des immobilisations	Néant
Etat des amortissements	Néant
Provisions et depreciations inscrites au bilan	Néant
Etat des créances et des dettes	x
Tableau de suivi des fonds propres	x
Tableau de mouvements des subventions d'investissement	Néant
Tableau de suivi des fonds dédiés	Néant
Produits à recevoir & Charges à payer	x
Produits et charges constatés d'avance	Néant
Detail de la rubrique "legs, donations et assurances-vie" figurant au compte de resultat	Néant
Tableau de rapprochement entre les charges du compte de resultat et les rubriques du compte de resultat par origine et destination	x
Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de resultat et du compte de resultat par origine et destination	Néant
Compte de resultat par origine et destination - a	x
Compte de resultat par origine et destination - b	Néant
Compte d'emploi annuel des ressources collectees aupres du public (loi n°91-772 du 7 août 1991)	Néant

## PREAMBULE

### INFORMATION GENERALE

Le fonds de dotation pour l'immuno-thérapie énergétique a été créé le 06 novembre 2019 et son siège social est situé 22 route de Chartreuse à Corenc-le-Haut (38-Isère).

Son objet social est la "promotion et approfondissement de l'immunothérapie par énergétique donc sans médicament sur la base des méthodes "NAET" et "TOTAL RESET", coordination des organisations régionales sur les définitions linguistiques"

## ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières				
<b>De l'actif circulant</b>				
Clients, usagers, et comptes rattachés				
Autres créances clients, usagers, adhérents				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Débiteurs divers (2)				
Charges constatées d'avance				
<b>Total</b>		<b>17 126</b>	<b>3 133</b>	<b>13 993</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Le solde du poste « débiteurs divers » correspondant au montant restant à verser par les fondateurs, au titre de la dotation initiale, s'élève à 7.000 euros

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
<b>Total</b>		<b>7 386</b>	<b>0</b>	<b>7 386</b>	<b>0</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

## TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmen- tations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>				0
Fonds propres statutaires				0
Fonds propres complémentaires				0
- Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables				0
- Apports sans droit de reprise	15 000			15 000
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				0
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>				0
- Apports avec droits de reprise				0
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				0
<b>Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise</b>				0
<b>Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</b>				0
<b>Réserves statutaires ou contractuelles</b>				0
<b>Réserves réglementées</b>				0
<b>Autres réserves</b>				0
<b>Report à nouveau</b>	41 718			41 718
<b>Résultat de l'exercice</b>	0	17 745		17 745
<b>Situation nette</b>				0
<b>Fonds propres consommables</b>				0
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				0
<b>Subventions d'investissement</b>				0
<b>Provisions réglementées</b>				0
<b>Total</b>	<b>56 718</b>	<b>17 745</b>	<b>0</b>	<b>74 463</b>

**PRODUITS A RECEVOIR**

<b>Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs et donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**CHARGES A PAYER**

<b>Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 532	2 400
Dettes de legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Total</b>	<b>2 532</b>	<b>2 400</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôts sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises													-
Variation de stock													-
Autres achats et charges externes							10 750						10 750
Aides financières													-
Impôts, taxes et versements assimilés													-
Salaires et traitements													-
Charges sociales													-
Dotations aux amortissements et dépréciations													-
Dotations aux provisions													-
Reports en fonds dédiés													-
Autres charges													-
Charges financières													-
Charges exceptionnelles													-
Participation des salariés aux résultats													-
Impôt sur les bénéfices													-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-	10 750	-	-	-	-	-	10 750

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	28 495		31 491	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES				
TOTAL	10 750		11 504	
EXCEDENT OU DEFICIT	17 745		19 987	